

ESCALADE en Bigorre

- La Séoube -

Quartier de la Laurence - Rocher du Cailhet

IMPORTANT : cette falaise est une propriété privée, le propriétaire a donné son accord pour le rééquipement et la création de nouvelles voies d'escalade, autorisant l'accès sur la période définie par l'Observatoire Français de la Biodiversité (hors période de nidification).

En raison de la nature du terrain (**risque de chutes de pierres**, végétation ...), de la **vétusté** de certains équipements, et de l'absence de convention pour l'entretien de la falaise, ce site est classé comme **TERRAIN d'AVENTURE**.

La pratique de l'escalade et du canyon est aux risques et périls des usagers.

En aucun cas, la responsabilité du propriétaire ne pourrait être engagée.

PARKING :

Deux possibilités pour se garer, soit en face de l'ancienne colonie de vacances du CAF de la Gironde (P1) soit dans le pré appartenant à la personne qui vend le miel, en bord de route à l'opposé de la falaise (P2 - de préférence si vous êtes client ...)

Ne pas se garer côté falaise, ni le long de la piste d'accès.

Accès



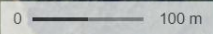
P2

Chemin d'accès

Parking

P1

Échelle 1 : 4 13€



Descente

Chemin du courtaou de Pla

Descente : du sommet rejoindre le chemin de randonnée du courtaou de pla et redescendre jusqu'au niveau de la première grange. En face de l'angle de cette grange, prendre à gauche une petite sente bien marquée qui zizague entre les barres rocheuses et ramène au pied de la falaise en 10 minutes

Légende

En rouge :

Voies équipées avec
possibilité de rappel

En orange :

Voies TA semi-équipé ou
non équipées

En vert :

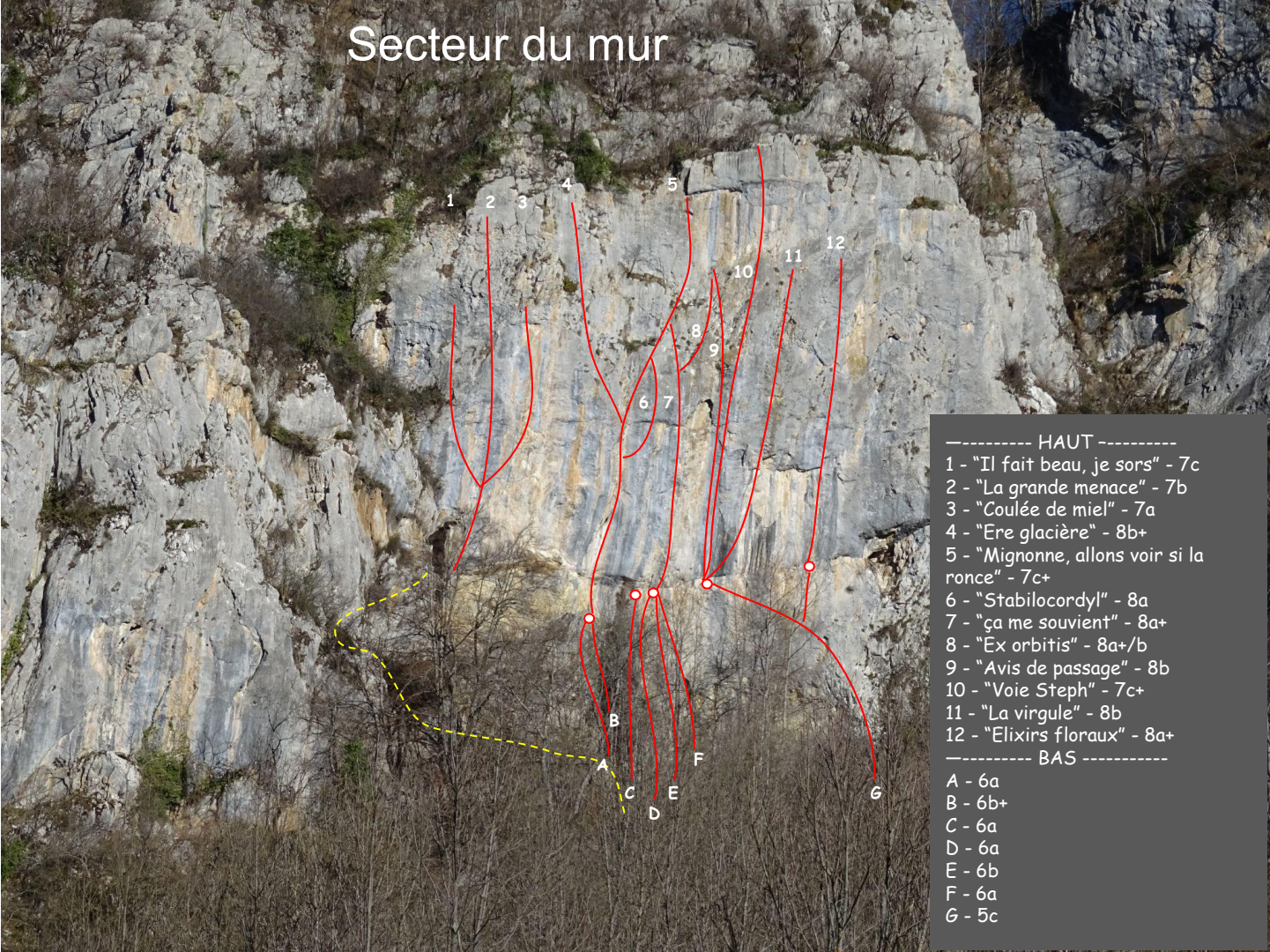
Itinéraires en projet ...



- 20 - "Laurence"
- 21 - "Bonjour là-haut" - 4 sup
maxi - TA
- 22 - "L'éperon de la cascade"
 - L1 - 20 m - 5a
 - L2 - 30 m - 6a+
 - L3 - 30 m - 6a
 - L3bis - jonction en 2
 - L4 - 20 m - 5c+
 - L5 - 20 m - 6a
- 23 - "Variante cannelée" - 4 sup
- 24 - "Sortie de secour" - 4
- 25 - en projet

Secteur de l'éperon

Secteur du mur



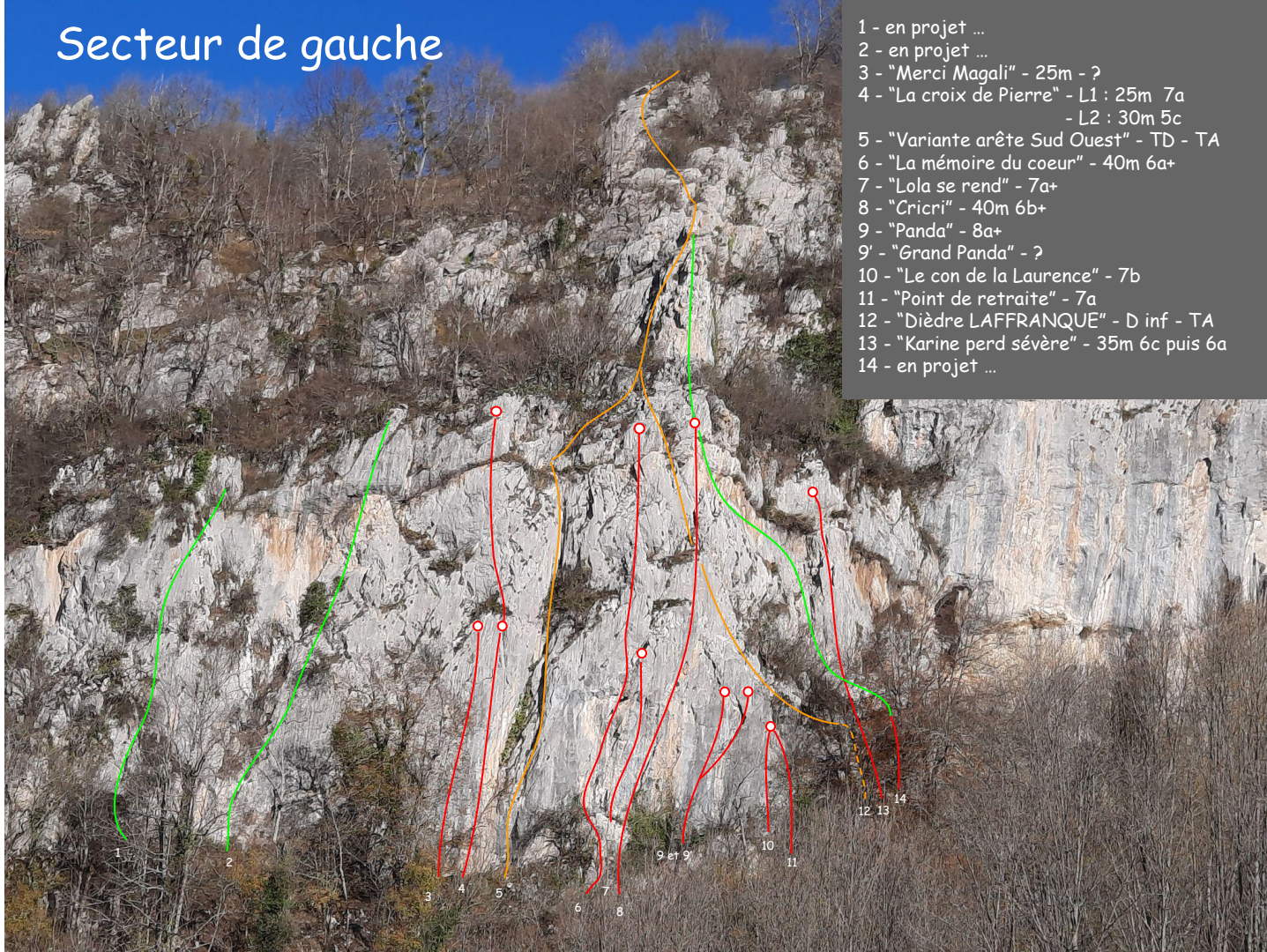
----- HAUT -----

- 1 - "Il fait beau, je sors" - 7c
- 2 - "La grande menace" - 7b
- 3 - "Coulée de miel" - 7a
- 4 - "Ere glacière" - 8b+
- 5 - "Mignonne, allons voir si la ronce" - 7c+
- 6 - "Stabilocordyl" - 8a
- 7 - "ça me souvient" - 8a+
- 8 - "Ex orbitis" - 8a+/b
- 9 - "Avis de passage" - 8b
- 10 - "Voie Steph" - 7c+
- 11 - "La virgule" - 8b
- 12 - "Elixirs floraux" - 8a+

----- BAS -----

- A - 6a
- B - 6b+
- C - 6a
- D - 6a
- E - 6b
- F - 6a
- G - 5c

Secteur de gauche



- 1 - en projet ...
- 2 - en projet ...
- 3 - "Merci Magali" - 25m - ?
- 4 - "La croix de Pierre" - L1 : 25m 7a
- L2 : 30m 5c
- 5 - "Variante arête Sud Ouest" - TD - TA
- 6 - "La mémoire du coeur" - 40m 6a+
- 7 - "Lola se rend" - 7a+
- 8 - "Cricri" - 40m 6b+
- 9 - "Panda" - 8a+
- 9' - "Grand Panda" - ?
- 10 - "Le con de la Laurence" - 7b
- 11 - "Point de retraite" - 7a
- 12 - "Dièdre LAFFRANQUE" - D inf - TA
- 13 - "Karine perd sévère" - 35m 6c puis 6a
- 14 - en projet ...



**ESCALADE
INTERDITE**



Merci de ne pas grimper
de mars à septembre en raison de la
nidification du Percnoptère d'Égypte qui a
besoin de tranquillité pour élever ses petits.

Information importante :

Cette falaise est une propriété privée, dont le propriétaire a eu la gentillesse de nous donner son accord pour l'équipement de cette voie. Il convient donc de rester discret et respectueux de l'endroit.



CAF Bagnères

Un peu d'histoire ...

Dans les années 50, de gros travaux de creusement furent réalisés dans la montagne de la Bouche afin d'alimenter la centrale hydro-électrique de Baudéan, inaugurée en 1954. Les vestiges des aménagements réalisés sont encore bien visibles à la falaise du Cailhet, au quartier de La Laurence.

Début des années 1970, René Laffranque, avec ses compagnons de cordées dont sa future épouse, ouvre les premiers itinéraires sur la falaise, rive droite du canyon. Trois voies y seront tracées avec des passages d'artif ...

Une vingtaine d'années plus tard, des grimpeurs de la vallée, issus de la nouvelle vague de l'escalade "libre" ouvrent des itinéraires de haute difficulté dans le grand mur au-dessus de la grotte.

Dans les années 2000 et 2010, le site tombe dans l'oubli, et progressivement la végétation recouvre la falaise, en faisant disparaître les anciennes voies.

En 2016, un vieux topo de Laffranque retrouvé dans les archives du CAF de Bagnères, relance l'exploration de la falaise. Une première visite en décembre, donne lieu à une escalade végétative, tenant plus du combat avec les ronces et les cailloux branlants, que de l'escalade plaisir !

Cependant, sous son armure végétative, la dame "Laurence" laisse entrevoir un rocher de rêve ... il n'en fallait pas plus pour titiller l'esprit explorateur de certains grimpeurs...

En 2019, l'autorisation du propriétaire pour l'accès au site et l'accord de René et Maryse LAFFRANQUE pour le rééquipement de leurs voies, donne lieu à la réhabilitation de la voie de l'éperon de la cascade.

Peu à peu, le site retrouve de la fréquentation et les journées de nettoyage avec les grimpeurs bénévoles s'enchaînent permettant l'ouverture de nouveaux itinéraires.

La falaise est aussi fréquentée par un couple de vautours percnoptère, qui chaque année reviennent pour la période de nidification. Un accord est passé avec les associations de protection des oiseaux et les représentants de l'état, pour interdire l'escalade sur cette période (de mars à septembre)

De Bagnères de Bigorre, prendre la route nationale 136 puis la nationale 618 en direction du col d'Aspin. Au village de la Scoubé, devant l'église emprunter sur la gauche une petite route carrossable et la suivre sur une distance d'environ un kilomètre.

Ensuite, après une courte marche d'approche d'une dizaine de minutes à peine à travers prés, on atteint le pied de la paroi.

Plusieurs itinéraires ont été couverts sur cette belle paroi calcaire dont la hauteur approche les 120 mètres.

VOIE ORIGINALE : PAR L'ÉPERON DE LA CASCADE (D sup.)

Première ascension le 10 mai 1970 par René LAPFRANQUE, Jean Pierre MARBONNE et Yves SOCCOL. 1430 d'escalade.

Attaquer à dix mètres à gauche de la cascade et s'élever directement vers deux gros arbustes (III); y établir un premier relais. Grimper ensuite sur une dalle verticale striée de petites cannelures aux prises rares et éloignées (pas de IV sup.) un piton. Gagner la moulure horizontale qui barre le premier tiers de la paroi (ensemble de IV). Le second relais est au niveau d'un arbuste au tronc cou-vert de mousse. Franchir le surplomb de cette moulure (passage évident, pas de A I un piton et un étrier); se rétablir à droite (pas de IV sup.) puis revenir légèrement à gauche jusqu'à une terrasse herbeuse; troisième relais. Escalader alors à droite d'un dièdre bien marqué, sur un mur très redressé (IV sup. un piton) puis au niveau d'un sur-plomb, obliquer à gauche et fran-chir ce surplomb; on aboutit sur une grande terrasse. C'est une très belle longueur aérienne et soutenue (ensemble de IV) S'élever de quelques mètres et gagner une vire oblique qui permettrait de sortir facilement sur la gau-che. Continuer de grimper verticalement de huit à dix mètres sur une dalle inclinée à droite d'une cheminée jusqu'à une cassure horizontale dont la lèvre supérieure surplombe. Sous ce surplomb, atteindre la base d'un dièdre très ouvert de couleur brère en faisant un grand écart sur la gauche (pas de V inf. athlétique) un piton. Ce dièdre déverse sur la droite et les prises sont rares. Le gravir (passage de V sup.), un piton, puis se rétablir à gauche quelques mètres au dessus sur une banquette inclinée, au pied de deux cheminées barrées toutes deux par un surplomb. S'élever plutôt en oblique vers la droite pour atteindre le fil de l'éperon et le gravir jusqu'au sommet (III).

Un piton de progression et trois pitons d'assurances.



Première ascension par Maryse CABROL et René LAPFRANQUE le 3 février 1971

Cet itinéraire offre la possibilité d'échappatoires à divers niveaux et se prête à des variantes plus faciles.

Escalade intéressante et aérienne ; 1 heure à 1 heure 30 .

Trente mètres à gauche de la grande grotte, au milieu de dalles grises ré-barbatives, se dresse un dièdre très lisse couronné d'un surplomb. Gravier ce dièdre en opposition jusque sous le surplomb, (IV). Saisir alors au des-sus avec les deux mains, un solide bloc et se hisser par la seule traction des bras (V inf., un piton). Par une vire ascendante à gauche, gagner facile-ment la terrasse au dessus. Parcourir cette terrasse vers la gauche, puis traverser à ce niveau sur de belles prises; bientôt apparaît une large fissure horizontale garnie de houx. Sous les houx, saisir l'arête en saillie et traverser, les pieds coincés dans une fissure puis des cannelures, sur une distance de deux mètres. S'élever verticalement et se rétablir sur une vire herbeuse (II et III) piton relais.

Cette vire prend fin à gauche dans la raide cheminée qui s'élève du pied de la paroi jusqu'à la grande terrasse supérieure (voir variante).

Grimper plutôt de trois mètres au dessus du piton et par un pas à droite, prendre pied sur une petite terrasse; gravir ensuite directement l'éperon sur d'excellentes prises. Obliquer un peu à gauche de façon à éviter la zone de roche jaune délitée, et s'élever de quelques mètres pour franchir un léger surplomb (un piton, ensemble de IV).

Gagner alors la terrasse confortable, troisième relais.

Au dessus se dresse un éperon étroit et fort redressé, très caractéristique bien visible du pied de la paroi.

L'attaquer quelques mètres à gauche, sur une dalle d'aspect débonnaire, mais difficile (IV, IV sup.), un piton au milieu.

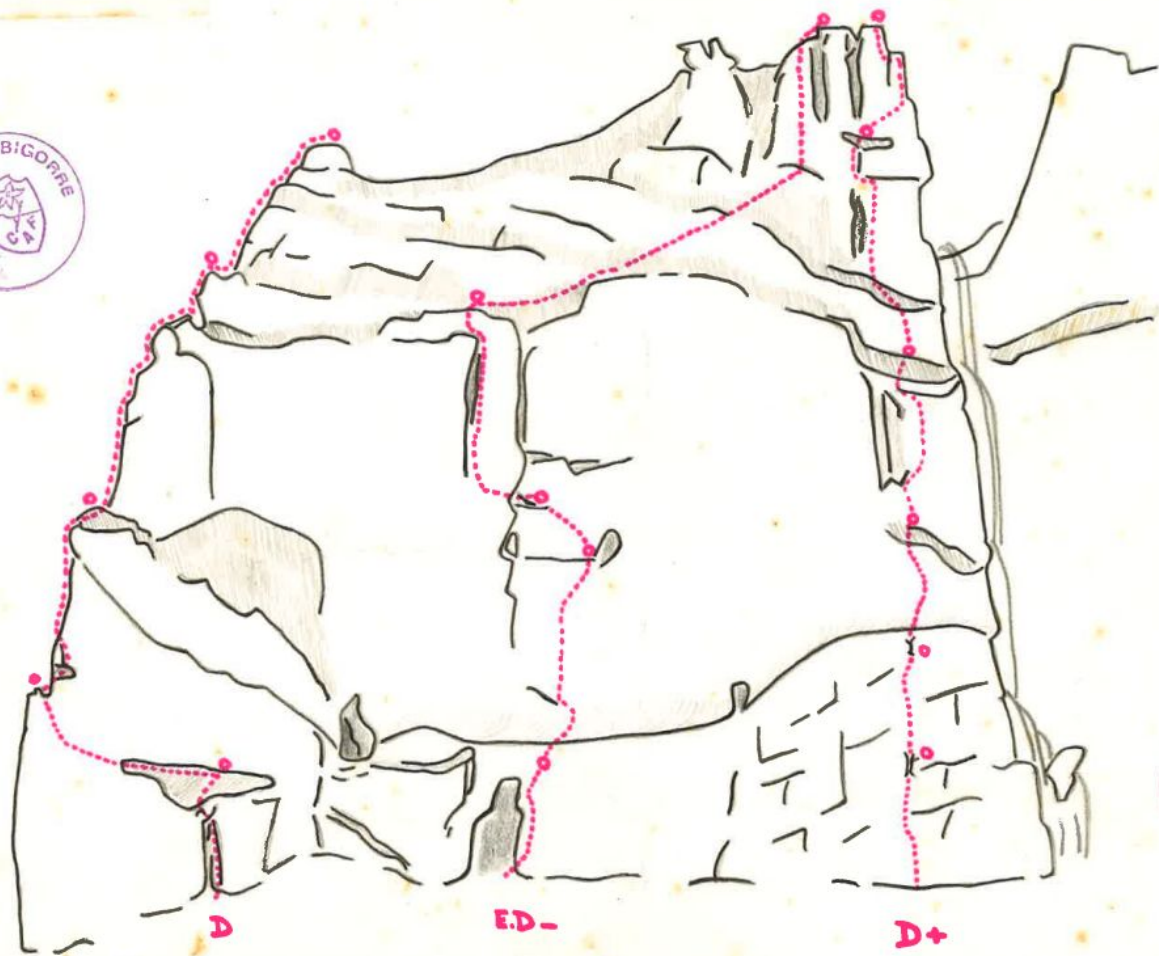
Se rétablir en haut de l'éperon sur une bonne vire qui parcourt toute la largeur de la paroi.

Un petit ressaut de trois à quatre mètres en IV, puis quelques mètres faciles terminent l'escalade de cette arête.

Trois pitons d'assurances, un piton de relais.



PAROI DE LA LAURENCE :. face sud et arête S.O.





René LAFFRANQUE en 2020